

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 27 septembre 2022

Délibération n° 2022 – 27/09/2022 – 15

Demande de subvention FEDER

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la recherche rendu en sa séance du 5 septembre 2022

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 10 Membres représentés : 9 Total : 19	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 1 Suffrages exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve le plan de financement de la demande de subvention FEDER déposée pour le projet INFRANUM.**

Dijon, le 28 septembre 2022

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

P.J. : Demande de subvention Recherche – Septembre 2022

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Demande de subvention Recherche - Septembre 2022

Nom(s) porteur(s)	Equipe de recherche	Titre	Descriptif de l'Opération	Cout total	Montant demandé	Type de demande (FEDER, Région, Etat, collectivités...)	Montants autres financements	Type de cofinancement	TVA
Marie-Ange RITO		INFRANUM : Extension des infrastructures numériques de l'université de Bourgogne pour la recherche, l'innovation et l'enseignement à distance	<p>Le numérique est placé au coeur de la stratégie de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche afin d'accompagner les usagers tant au niveau de la pédagogie, des activités de recherche qu'au niveau de l'administration. La crise sanitaire du COVID-19 a initié un changement profond dans les usages du numérique, et accéléré la transition numérique dans tous les domaines d'activité des universités. Le Datacenter UBFC, centre névralgique pour l'hébergement des services et des données numériques, est au coeur de cette transformation. Le projet INFRANUM s'inscrit pleinement dans ce contexte et vise à renforcer et moderniser les infrastructures numériques de l'université de Bourgogne selon 3 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moderniser les infrastructures de cloud privé et de stockage de données et ainsi répondre aux besoins - Hébergement des acteurs locaux et nationaux tels que l'AMUE, ESUP - Proposer l'enseignement à distance ou hybride par la mise en oeuvre de salles pédagogiques virtualisées - Augmenter la puissance de calcul numérique proposée par le mésocentre régional aux acteurs de la recherche 	2 997 618,17 €	2 997 618,17 €	FEDER			TTC